

Prise de position 26.03.2025

Information sur l'état de la réglementation en matière de durabilité

Le 20 mars 2025, pendant la session de printemps, economiesuisse et SwissHoldings ont informé les parlementaires de l'état de la réglementation suisse en matière de durabilité, de l'intégration de la Suisse à l'échelle internationale et des adaptations prévues par le paquet «omnibus». Une interview de Chocolats Camille Bloch SA montre en outre comment l'entreprise s'est emparée de la durabilité dans ses activités.